

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 37 (1901)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

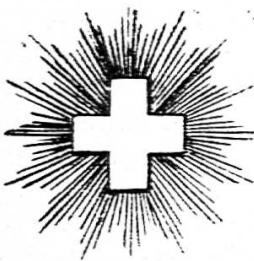
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVII^{me} ANNÉE

N^o 47.



LAUSANNE

27 avril 1901.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : Science et enseignement. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Jura bernois, Vaud, Berne, Fribourg, France. — Correspondance. — Bibliographie. — Divers. — Partie pratique : L'histoire en corrélation avec la géographie. — Economie domestique. — Le premier enseignement du calcul. — Le tant pour cent. — Géométrie. — Comptabilité. — Noms locaux.

SCIENCE ET ENSEIGNEMENT

LES ÉTAPES DE LA LEÇON.

Je m'imagine que pour obtenir le meilleur travail intellectuel possible, il faut tout d'abord éveiller les cellules qui devront retenir les sensations que nous leur destinons ; ou, mieux encore, il faudra provoquer le travail psychique dans un ou plusieurs groupes déterminés, habituer l'esprit à porter ses forces dans une direction donnée, réveiller un pourquoi, une curiosité inassouvie et lui faire espérer une satisfaction.

Cette préparation est délicate, elle ne devra pas être longue, ce doit être une sonnerie électrique brève, suivie tôt après de l'explication de ce branle-bas. C'est, je crois, ce que nous nommons l'*introduction*.

Lorsque les cellules auront été mises en émoi, il faudra nécessairement leur donner des images, des sensations à retenir et quelquefois les forcer à travailler pour acquérir une impression : c'est l'histoire de l'aumône aux pauvres : à ceux qui ne peuvent rien faire pour l'obtenir, on la leur donne sans scrupule, avec plaisir ; mais envers ceux qui ont bon corps et bons membres pour gagner leur subsistance, on met à contribution ces forces qui ne demandent le plus souvent qu'à se manifester ; admettons que nous devions donner un peu plus que ne vaut l'aptitude à l'ouvrage et l'ouvrage accompli lui-même, et que nous devions nous aider nous aussi. Il en résultera que le pauvre tout à fait pauvre, qui ne peut rien faire parce qu'il ne sait ou ne peut, trouvera tout naturel de recevoir d'autrui sa subsistance ; l'autre, qui pouvait gagner sa nourriture lui-même, la mangera avec plaisir. Il en va de même des dons que nous faisons aux diverses parties du cerveau : certaines images sont nouvelles ; aucune cellule n'en a reçu l'em-

preinte ; il va sans dire qu'alors nous devons la lui donner entière, la créer par notre force à nous, aidée, secondée de la force latente de l'esprit de l'enfant ; pour quelques images, qui ont un rapport plus ou moins éloigné avec d'autres déjà enregistrées, la cellule qui doit la recevoir, étant sollicitée par une question du maître ou un désir de l'enfant, se mettra en rapport avec ces cellules-là, qui la renseigneront, chacune à sa façon, et elle trouvera elle-même, par comparaison, ce qui deviendra à tout jamais sa propriété. A moins que, ce qui paraît encore plus vraisemblable, les cellules, déjà propriétaires d'une image, sollicitées par un acte voltif quelconque de l'individu, travaillent ensemble, par comparaison et lorsqu'elles ont résolu la question posée, autrement dit lorsqu'elles sont parvenues à former le sublimé de leurs images, celui-ci se dépose sous forme d'une image nouvelle dans une cellule nouvelle.

C'est à nous dès lors de choisir quelles sont les images que le cerveau de l'enfant ne connaît pas encore et celles qu'il possède déjà. Nous savons tous quelles déceptions nous essuyons parfois, alors que nous croyons travailler sur des bases déjà jetées, et que nous ne trouvons rien. Il ressort de là que nous devons sans failir suivre ce principe qui veut que nous allions du connu à l'inconnu, que nous ne présentions rien à l'enfant qu'il ne soit capable de supporter.

Ce travail de nourriture des cellules cérébrales se fait par l'*exposition* de la leçon.

Toutes les images du même ordre, du même genre se groupent, deviennent un noyau de cellules ; plus ces impressions seront fortement liées entre elles, plus aussi sera meilleure et durable l'acquisition opérée. Il conviendra alors de ne pas passer à un nouvel ordre d'idées sans revenir sur celle qui a été vue en dernier lieu ; il faudra réveiller chacune des cellules du groupe, les unir indissolublement et les *résumer* par un mot, une idée, qui en devient le sublimé et qui, excitée par une sensation extérieure ou un désir de l'enfant, rappellera du même coup les images qu'elle représente ; le contraire peut se produire : une seule cellule éveillée de la même façon peut évoquer l'idée qui est comme le titre de son groupe. — De là l'utilité des *résumés partiels*.

Lorsque nous aurons meublé chaque cellule d'une image nouvelle, nous ferons faire connaissance à toutes les images semblables ou dissemblables entre elles ; nous les présenterons l'une à l'autre, comme cela est convenable entre anciennes et nouvelles locataires ; celles qui sont de même caractère deviendront amies, celles qui sont de caractère différent s'appelleront l'une l'autre par leur contraire. Remarquons en passant que, de même que dans la société, on est plus frappé des différences que des ressemblances que notre prochain a avec nous, de même les idées contraires se gravent mieux dans la mémoire que celles qui sont similaires.

Ainsi s'établiront des relations entre ces impressions : ces relations s'opèrent par les fibres, ces neurônes *d'association* qui s'éta-

blissent avec plus ou moins de rapidité entre les divers groupes d'idées enregistrées dans le cerveau.

Pour qu'une intelligence soit bien formée, il faut que toutes les sensations reçues soient classées, reliées par le plus grand nombre possible de ces fibres d'association qui fonctionneront au premier signal d'appel ; mais ce travail doit se faire rationnellement. Que diriez-vous d'un électricien qui embrouillerait tous les fils d'une importante station téléphonique ? Ce serait un complet désordre ; les abonnés se récrieraient ; hélas ! ce chaos existe dans bien des têtes, parce que les idées reçues ont été mal assemblées ; et qui se récrie ? nous-mêmes bien souvent qui sommes parfois les auteurs de cet imbroglio. Il faut donc que cette association se fasse et qu'elle se fasse sûrement. A quoi serviraient des poteaux si on ne les réunissait par un fil télégraphique qui permette les communications ! De plus, comme il y a dans l'électrotechnie des lois à observer pour la bonne conduction du courant que l'on empêche de s'égarer au moyen d'isolateurs, de même il doit se former entre les divers groupes d'idées des habitudes de relation, des points de repère qui aident à l'individu à suivre le cours d'un raisonnement, à rappeler toutes les images voulues. Des impressions, venant frapper le cerveau, doivent y circuler, selon le but qu'elles poursuivent, comme une dépêche dans un réseau télégraphique, où des interruptions sont faites aux bons endroits.

Il résulte de ce besoin d'association que, pour qu'elle se fasse bien, on ne doit pas obliger le cerveau à emmagasiner un trop grand nombre de faits ; si trop de cellules sont impressionnées, elles n'auront pas le temps ni la capacité d'associer leur gain pour la prospérité commune ; beaucoup d'entre elles resteront isolées, s'endormiront, seront cause d'oubli : cela se produit lorsqu'on a lu son journal ; on a vu trop de faits, on ne se souvient pas de tous.

De plus, ces images devront être essentielles, importantes, frappantes même ; l'association se fera plus facilement, partant plus rapidement.

Quelquefois, nous nous impatientons de ne pas voir le fruit mûri dont nous avons semé la graine ; nous ne comprenons pas, par exemple, qu'ayant dit ou fait trouver à un enfant une règle de grammaire, il n'en fasse pas sur le champ l'application : c'est que la fibre ou le neurone n'est pas encore formé entre le groupe de cellules qui a reçu la règle et celui qui régit l'orthographe des mots. Nous avons nous-mêmes parfois beaucoup de peine à associer deux idées, des propositions mathématiques ou philosophiques, deux faits de la vie courante ; plus tard nous acquérons la conception de ce qui nous paraissait incohérent : les fibres d'association sont alors formées. C'est, en somme, le travail des mineurs percant un tunnel, allant à la rencontre les uns des autres, pour établir une voie de communication.

Attendons patiemment que le cerveau de l'enfant ait établi ces fils de raccordement ; aidons-lui autant qu'il est possible en fixant

des points de repère solides et sûrs. Ne nous pressons pas : le laboureur attend bien sa moisson d'un équinoxe à l'autre et il ne se contente pas d'avoir mis le grain en terre, il éloignera de la jeune plante toute mauvaise herbe, il renouvellera la fraîcheur de la terre en l'arrosoant, et il ne permettra pas que le sol se croûte : il couvera son bien espéré jusqu'à ce qu'il en puisse tirer profit. Faisons de même : la récolte viendra bien un jour ; et comme dans l'univers matériel aucun atome ne se perd, il faut admettre que dans le monde intellectuel, rien ne se perd non plus.

Et puis, obliger un cerveau à rendre immédiatement ce qu'il a reçu, ou son équivalent, c'est mettre bien souvent deux sous dans un distributeur automatique pour obtenir tout aussitôt une plaque de chocolat ou un paquet de cigarettes. Un enfant raisonnable, fût-ce lentement, est encore préférable à un enfant automate.

(A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Examens des candidats au certificat d'études primaires.** — **Session de 1901.** — Ces examens ont eu lieu du 18 mars au 2 avril dans les six districts du canton.

Le nombre total des inscriptions s'est élevé à 864; 41 élèves étaient absents les jours d'examens. Sur 823 qui ont été examinés, 590, soit le 71 %, ont obtenu le certificat; 223 ont échoué.

Ce chiffre de 590 certificats obtenus ne nous fait, personnellement, qu'à demi-plaisir. Sans doute il témoigne d'un résultat bon, acquis par l'effort commun des maîtres et des élèves, et cependant nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de regret à la pensée qu'une fraction importante de ces 590 élèves, si ce n'est la majorité d'entre eux, quitteront ainsi définitivement l'école.

À 13 ou 14 ans, n'est-ce pas décidément trop tôt pour entrer en apprentissage ? N'est-ce pas au contraire le moment où le travail de l'école serait le plus efficace et le plus profitable ?

En tout cas, c'est certainement parmi ces enfants, entrés en apprentissage à 13 ou 14 ans, alors que l'être physique n'est encore qu'insuffisamment développé, que se rencontre le nombre trop considérable de jeunes gens de 18 à 20 ans qui ont essayé de tous les métiers sans en pratiquer bien aucun; demi-apprentis, puis demi-ouvriers, bientôt mécontents de tout le monde parce que leur propre incapacité ne leur permet pas d'être contents d'eux-mêmes.

— Ecole de dessin professionnel et de modelage à Neuchâtel. — Un heureux correctif aux conséquences fâcheuses d'une sortie trop hâtive de l'école se trouve dans les cours professionnels tels que les ont organisés nos principaux centres industriels.

Les cours gratuits qui se donnent chaque année à Neuchâtel pendant sept mois viennent d'être clos par une exposition des travaux exécutés.

Les centaines de dessin exposés représentant des sujets de serrurerie artistique, des travaux sur métaux, du ferblantier, du mécanicien, de l'électricien, des dessins d'architecture, de parcs, de jardins, des épures de géométrie, ainsi que les 90 travaux de modelage et de moulage sont tout autant de preuves tangibles de l'excellence de ces cours.

Non moins excellents sont les résultats obtenus à l'*Ecole professionnelle de jeunes filles*. C'est là ce que purent constater les nombreuses personnes qui, non

sans une vive satisfaction, visitèrent le 31 mars et le 1^{er} avril dernier l'exposition des travaux exécutés pendant l'hiver 1900-1901.

Lingerie à la main et à la machine, repassage, confection, broderie en blanc ou en couleur, rien ne manquait de ce que doit connaître toute bonne ménagère.

Vraie joie des yeux, mais surtout vraie joie du cœur à la pensée de tout ce qu'il y a d'utile, de fécond, de moralisant dans cette judicieuse et sage préparation professionnelle de la future mère de famille.

— **Examens de candidats au brevet de connaissances pour l'enseignement primaire.** — Examens écrits les lundi 15 et mardi 16 avril. Examens oraux les lundi 29, mardi 30 avril et mercredi 1^{er} mai, Collège des Terreaux, Neuchâtel.

Candidats, 63 : aspirantes, 41 ; aspirants, 22. CH. HINTENLANG.

JURA BERNOIS. — Les 10, 11 et 12 avril, ont eu lieu à l'Ecole cantonale des examens en obtention du diplôme de maître d'école secondaire.

Ont obtenu le diplôme complet :

MM. Bessire, Otto; Eberhardt, Albert; Mathey, Frédéric; Mertenat, Joseph; Nussbaumer, Charles; Schaller, Henri. M^{es} Chatelain, Jeanne; Koby, Adrienne; Reinlé, Ida.

Ont obtenu des certificats spéciaux :

MM. Courbat, Camille; Lièvre, Lucien; Luginbühl, Edouard; Schwarz, Emile. M^{es} Chatelain, Jeanne; Grandjean, Louise-Emma; Houlmann, Augusta.

A obtenu en outre un certificat pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires supérieures : M. Grosjean, Ariste.

— **L'Ecole normale de Porrentruy.** — Dans le *Bund*, on recommande le transfert de l'Ecole normale de Porrentruy à Delémont. Le Conseil exécutif ne serait probablement pas opposé à cette mesure. La construction d'un bâtiment coûterait 260 000 fr. et il y aurait alors possibilité de réunir plusieurs leçons pour instituteurs et institutrices. Le correspondant fait remarquer que les divisions politiques et religieuses de Porrentruy ne sont pas favorables à la formation des futurs éducateurs du peuple.

VAUD. — **Nos nomades.** — En dépit des articles de loi les plus formels, il est encore bien des enfants qui échappent à une fréquentation régulière des classes ; nous avons, nous aussi, nos populations mi-nomades. Il est des contrées dont la nature physique rend la tâche de l'école bien ingrate. Telle celle des Ormonts, dont les habitants « remuent », selon leur pittoresque expression, plusieurs fois dans l'année. Allez chercher sur l'Alpe le petit pâtre que son âge appelle à l'école ! Des hauteurs tranquilles où le chamois broute en paix, il fait le pied de nez à dame Science de mai en octobre ; nous savons une classe qui compte 35 élèves inscrits et dans laquelle le semestre d'hiver a commencé avec un élève présent le premier jour, trois le second et cinq le troisième.

Quand la mauvaise volonté des parents n'est pas en jeu, du moins cet état de choses peut-il se justifier, dans une certaine mesure, par la difficulté des communications. Mais que dire de l'autre catégorie des nomades, ceux qui s'intitulent ambulants, pratiquent ordinairement le métier de vanniers, et élisent domicile dans ces charrettes blanches remisée, quand elles ne roulent pas, au coin d'un bois ou à l'entrée d'un village ?

— Voyez-vous, me disait l'un d'eux en me confiant pour deux ou trois mois son fils presque illétré, quoique bien doué, âgé de 14 ans, à nous autres, ambulants, il nous faut le grand air ; nous avons la passion des voyages : pas moyen de nous en passer.

— Mais vous privez vos enfants de l'instruction qui leur serait pourtant précieuse. Ne pourriez-vous pas les placer, avec l'aide de votre commune si c'était nécessaire, de façon qu'ils aient un domicile fixe et puissent fréquenter l'école au moins quelques années ?

-- Ah bah ! ambulants sont les parents, ambulants seront les enfants. C'est dans le sang.

Je connais plusieurs familles dont les enfants échappent ainsi à l'école par la volonté même de leurs insouciants parents. Et il ne s'agit nullement de Bohémiens ou d'heimatloses, mais de bons Vaudois, bien en règle avec l'état civil.

Les autorités doivent-elles rester indifférentes dans des cas pareils ? La puissance paternelle va-t-elle jusqu'à priver les enfants, fût-ce pour n'importe quelle raison, des bienfaits de l'instruction ? Je pose la question, heureux si un juriste voulait bien y répondre.

ERNEST BRIOD.

— Le Conseil général d'Echandens a voté une augmentation de traitement de 100 francs par an, à M. Louis Rey, instituteur, en reconnaissance des bons services rendus par M. Rey dans la commune depuis 28 ans.

— **L'Ecole de commerce cantonale à Lausanne**, complètement séparée de l'Ecole industrielle, vient d'inaugurer ses cours.

Le nouveau programme accordera une importance plus grande aux leçons de français, d'allemand, de comptoir commercial et d'arithmétique.

De nouveaux cours ont été institués : un de droit commercial et un d'économie nationale, dans ce dernier seront traités les sujets d'actualité : Banque d'Etat, billets de banque, assurances, etc.

L'Ecole comprendra deux sections : la section commerciale et la section administrative.

La première est destinée à former de futurs commerçants, industriels, banquiers, etc. L'étude des langues modernes (français, allemand, anglais, italien et espagnol), la comptabilité, le droit et la connaissance des marchandises formeront la base de cet enseignement. Un bureau commercial dirigé par un praticien sera organisé, la correspondance sera faite en allemand, français, anglais, etc.

L'étude des marchandises sera confiée à deux professeurs, qui, outre les leçons théoriques, dirigeront les recherches pratiques.

La section administrative, comprenant deux années d'études, sera destinée à fournir à nos grandes administrations, fédérales et cantonales, des employés capables ; elle permettra à nos jeunes Vaudois de se présenter avec quelque chance de succès pour les examens d'admission aux postes, télégraphes, téléphones et douanes.

Enfin, le personnel sera renforcé par des éléments jeunes et des plus qualifiés.

Nous osons espérer que le nombre des élèves correspondra aux sacrifices que s'imposent le canton et la Confédération.

— Pour l'organisation définitive de cet établissement et l'étude de ses programmes et plan d'études, le Conseil d'Etat a nommé une commission composée de MM. Samuel Cuénoud, directeur de l'Union vaudoise du Crédit ; Adrien Demiéville, ancien député ; Viret-Genton, imprimeur.

BERNE. — Pour faciliter l'étude de l'allemand aux élèves de langue étrangère, on a créé, il y a quatre ans, à l'école secondaire des garçons de la ville de Berne, une classe spéciale qui s'est rapidement développée et qui est constamment fréquentée par un grand nombre de jeunes gens de la Suisse française se destinant aux différentes branches de l'administration des chemins de fer ou de l'Etat, telles que postes, télégraphes, etc., ou désirant ensuite entrer dans une école supérieure.

FРИBOURG. — La Commission scolaire de la communauté protestante de Fribourg a décidé de construire un nouveau bâtiment d'école, les locaux actuels ne répondant plus aux nouvelles exigences. La future école protestante sera construite au Gambach ; la ville a cédé gratuitement l'emplacement nécessaire. La construction est devisée à 200 000 francs.

FRANCE. — **Diffamation. Réparation accordée à une institutrice.** — M^{me} Lebeau, institutrice publique à St-Hilaire-en-Lignières, ayant été diffamée par le sieur D..., a porté plainte à l'autorité judiciaire. M. le juge de paix de Lignières a condamné le diffamateur à 5000 fr. de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement dans cinq journaux et aux frais.

CORRESPONDANCE

J'aurais désiré que la singulière discussion issue de mon article du n° 8 fût close par la lettre parue le 30 mars. Mais le post-scriptum que M. Gailland a cru devoir ajouter à son dernier article m'oblige, quoique très à contre-cœur, à reprendre la plume. Je ferai remarquer à mon cher collègue et ami que, ayant évité le terrain confessionnel sur lequel il s'est placé, je ne pouvais être mis en cause dans son appréciation finale. La morale naturelle, dit-il, peut se concilier avec l'idée chrétienne *libérale*, mais pas facilement avec l'idée chrétienne *orthodoxe*. Franchement, je ne puis comprendre que l'on tranche de façon si cavalière une question si complexe. Il faudrait, avant d'en arriver là, s'entendre nettement sur ces termes parfaitement équivoques ; or, pour nous, il n'y a pas une idée chrétienne libérale opposée à une idée chrétienne orthodoxe, il y a l'idée chrétienne et rien de plus ; les divisions qui sont nées à son sujet sont le fait des hommes, et non du christianisme lui-même. Ce sont là d'ailleurs des points que je n'ai pas même soulevés dans les articles publiés à différents intervalles sur l'enseignement éducatif ; j'ai traité des *moyens* et non du *but*, admis *a priori*.

Je ne puis donc que protester contre un procédé souvent employé, et qui consiste à isoler une déclaration, une idée, du tout dont elle fait partie, pour l'éplucher ensuite, l'analyser, la fausser, et finalement coller à son auteur une étiquette dont il n'a que faire, ou que lui seul, tout au moins, aurait le droit de choisir¹.

E. BRIOD.

BIBLIOGRAPHIE

Englisches Lesebuch für Handelslehranstalten. par Jean-Jules Sauer. Vienne, Alfred Hoelder, éditeur. Prix : 5 francs.

Le livre de lecture de M. Sauer, professeur à l'école de commerce de Brünn, est un ouvrage écrit complètement en anglais sans aucune indication en langue allemande ou française. Il se divise en neuf chapitres : Récits, Histoire, Géographie et Industrie, Sport, Commerce, Economie politique, Essais, Littérature, Poésie. Le centre de ces lectures est certainement le choix des morceaux sur le commerce, les institutions commerciales, et l'économie politique où tous les grands économistes anglais sont représentés. C'est là un ouvrage utile à tous les commerçants qui veulent se mettre au courant des institutions et des usages anglais.

H. G.

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de Géographie et sous la direction de MM. Charles Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Maurice Borel, cartographe, et V. Attinger, éditeur, avec des collaborateurs de tous les cantons. Illustré de nombreuses cartes, plans et vues diverses dans le texte et hors texte. Paraît en livraisons à 75 centimes. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Nous n'avons pas eu l'occasion de parler de cette belle publication depuis la 6^e livraison. Nous avons recu dès lors les livraisons 7 à 12, soit la fin de la lettre A et le commencement de la lettre B. jusqu'à Berne, canton. Nous indiquerons, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, les articles les plus importants de cette série : Augst, avec le plan d'Augusta Rauracorum, des vues et le plan du théâtre romain ; — Avenches, magistrale étude d'Aventicum, avec illustrations,

¹ Le débat est clos (*La Réd.*).

du Dr E. Dunant; — le Val d'Avers; — Baden; — la Vallée de Bagnes; — les cantons de Bâle-Ville et Campagne, avec la ville même de Bâle, méritent une mention toute spéciale pour le plan de leur étude, les nombreuses illustrations et les plans qui les accompagnent. L'article sur l'évêché de Bâle, plus historique que géographique, avec la carte de ses différentes limites successives, a été pour nous une heureuse surprise et d'un grand intérêt; Balsthal, district et bourg; — le Val Bavona; — le Val Bedretto; — Bellinzona, district et ville; — Bergunertöcke; — le commencement de l'article canton de Berne, qui promet une étude de haute valeur, tant d'autres que nous omettons, démontrent à l'excès l'étonnante variété des renseignements de cet ouvrage, la mine précieuse de documents de toute nature qu'est le *Dictionnaire géographique de la Suisse*. N'oubliions pas les planches hors texte, en particulier le plan historique en couleurs de la ville de Bâle, les cartes économiques du canton d'Appenzell, productions du sol et industries : toutes trois sont des nouveautés spécialement créées pour le *Dictionnaire*. Constatons en résumé que ce travail énorme promet de plus en plus d'être un monument géographique dans toute l'acception du terme, et souhaitons aux directeurs, aux collaborateurs et aux éditeurs bon courage et... bon succès, car il est largement mérité.

Ouvrages reçus. De M. H. Bory, instituteur à Yvonand : *Le mobile breton, Episode dramatique de l'internement de l'Armée de l'Est, en Suisse, en 1871.* Prix 20 cent. à Yvonand, chez l'auteur.

Volks-und Fortbildungs-Schulwesen Frankreichs im Jahre 1900. Deux rapports présentés à la « Fondation Diesterweg » par MM. Brüggemann et Groppler. Berlin 1901. Prix 3 mark. Nous reviendrons prochainement sur cet important document.

Dr P. Christ. *L'Eglise chrétienne et ses mœurs.* Traduit de l'allemand, d'après la 7^{me} édition, par L. Goumaz, pasteur, Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs.

Mauvais traitements en paroles.

Il est défendu de frapper un enfant à l'école ; et, de fait, un grand progrès a été réalisé de ce côté-là. Mais les mauvais traitements — en paroles — ont-ils disparu ? Trop souvent encore, l'inspecteur, dans ses tournées, entend des maîtres traiter tel élève d'ignare, fainéant, propre à rien, bouché, etc. Qu'en résulte-t-il ? L'enfant, qui a confiance dans le jugement de son maître, se croit incapable ; ou il se décourage, ou il en prend son parti, et, dans un cas comme dans l'autre, ne tente plus aucun effort. Son amour-propre étant froissé, il perd le sentiment de sa dignité personnelle. « Ainsi on prépare, pour l'avenir, un esprit engourdi, un caractère faible, prêt à toutes les capitulations morales. » Ce n'est pas tout, l'enfant ainsi maltraité est comme proposé aux moqueries de ses camarades. Enfin, ces propos, rapportés dans les familles, ou bien froisseront les parents, ou bien leur feront considérer leur enfant comme un déshérité de l'intelligence et exposeront celui-ci à de fâcheuses brutalités.

Gardons-nous de rien dire, en classe, sur le compte des familles elles-mêmes, qui puisse froisser les enfants ou porter atteinte au respect dû aux parents.

Le maître est un homme bien élevé; qu'il commence par le montrer dans ses rapports avec les enfants.

Errata.

Page 246, ligne 1 que la *confiance*... Lire : que la *conscience*. Ligne 4 parce qu'ils deviennent... Lire : pour qu'ils deviennent. Ligne 15 Pour leur doctrine... Lire : par leur doctrine.

PARTIE PRATIQUE

L'HISTOIRE EN CORRÉLATION AVEC LA GÉOGRAPHIE A L'ECOLE PRIMAIRE

Le nouveau programme d'enseignement pour les écoles primaires prévoit que l'étude de l'histoire doit être faite avec le concours de la géographie. On dira : « C'est évident, cela doit toujours se faire ainsi. » Pourtant, jusqu'à ces dernières années, ce n'était pas si évident; les deux branches avaient un programme tout à fait séparé, quelquefois même opposé.

Les travaux remarquables de MM. Rosier, Elzingre et Poirier, les réformes que des hommes d'école éminents ont jugé bon d'introduire, afin que l'enseignement fût plus logique et plus conforme aux besoins actuels, ont remis les choses au point.

Il est de toute nécessité d'insister sur cette question et sur la concentration très judicieuse qui a servi de base à l'élaboration du nouveau Plan d'études, car cette concentration ne peut mieux s'appliquer et avec plus de fruit qu'à ces deux branches. Je dirai même qu'aucun individu ne peut se passer de géographie en faisant de l'histoire; c'est par celle-ci qu'on explique celle-là, et c'est en regardant la carte qu'on comprend les batailles, les sièges, les victoires mémorables et les grandes défaites. C'est en considérant un pays que l'on se rend parfaitement compte de son gouvernement et de son système politique, des mœurs de ses habitants et de leur état de civilisation.

Lorsque de mon temps, à l'école primaire, on apprenait l'histoire suisse par cœur et sans le concours de la géographie, on se rappelait bien quelques petits détails, des anecdotes sur tel personnage ou tel événement, mais c'était tout. On ne saisissait pas les grandes lignes d'une époque; on ne se figurait pas les faits comme ils s'étaient passés; bientôt après, tout était oublié. Au collège, de même. Or, comme nous venons de le dire, l'histoire d'un peuple s'explique, du moins en grande partie, par la position géographique et la nature physique du pays qu'il occupe. Avant donc d'entreprendre l'étude historique d'une contrée, il sera nécessaire de se « figurer » cette contrée, c'est-à-dire de la limiter, de la placer et de la décrire. C'est ce qui est recommandé et prévu maintenant.

Vous étudiez l'origine de la Confédération suisse; décrivez les trois petits cantons : ce sera une lumière jetée sur ces temps un peu confus, et qui permettra d'en saisir quelques caractères jusqu'alors restés dans l'ombre. Ce sera en même temps une étude géographique.

Aujourd'hui, avec les moyens de communication que nous possédons, avec toutes ces merveilleuses inventions qui mettent l'homme plus rapidement et plus intimement en rapport avec son semblable, il n'est pas permis d'ignorer l'histoire d'un pays, ni

surtout sa géographie; aussi cette dernière science a-t-elle pris un développement prodigieux. Elle est à la base de toutes les connaissances, car tout varie suivant les lieux. Pour comprendre les journaux, il en faut aussi et on ne saisit pas l'importance des opérations militaires, des points stratégiques, des routes commerciales et des voies ferrées, si l'on n'a sous les yeux une carte. Ici, à son tour, l'histoire vient donner un précieux appui à la géographie quand il s'agit de l'étude des peuples au point de vue social et politique: l'ambition d'un monarque ou les intérêts d'un parti ont modifié les conditions économiques d'un royaume ou retardé l'instruction et le développement des classes pauvres; cela nous apprend pourquoi ce pays manque encore de moyens de communications et se trouve dans un état d'infériorité manifeste. L'histoire rembourse donc ce qu'elle emprunte à la géographie.

On est ainsi frappé de voir le rapport intime qui existe entre ces deux branches, ce qui crée une nouvelle orientation des études historiques. L'histoire quitte son ornière formée de noms et de dates; elle sort du rôle classique qu'elle jouait auparavant pour devenir plus utilitaire, plus pratique et plus à la portée de tous; elle n'est pas plus matérielle, mais plus compréhensible, moins rebelle aux mémoires faibles, plus vivante et plus intuitive.

Et ce dernier point de vue est d'une importance capitale à l'école primaire. L'esprit des enfants ne peut absolument pas se figurer, *comme elles doivent l'être*, des choses qu'ils n'ont jamais vues. Résultat: on apprend, mais on ne retient pas, et les enfants à mémoire courte, autrement dit, à tête dure, ne peuvent pas se familiariser avec les noms et les dates.

L'histoire, donc, enseignée sans le concours de la géographie — et du dessin, qui en est inséparable — est une branche aride, qui ne peut être saisie par les enfants.

Mais les choses changent de couleur avec la nouvelle méthode; il s'opère une véritable révolution, l'histoire apparaît sous un tout autre jour, non plus sèche et repoussante, mais attrayante. Elle renait.

Vous ne comprenez pas cet événement, cette bataille, regardez vite la carte et suivez avec moi le chemin parcouru par les combattants; arrêtez-vous là, observez cette colline, etc. Et puis, rapidement un plan au tableau noir; exhibez aussi, si vous le pouvez, une gravure. L'enfant sera attiré; vous-même, qui enseignez, vous aurez du plaisir, parce que vous verrez votre auditoire attentif.

Le côté utilitaire saute aux yeux, et il est aisé de montrer les conséquences d'un événement historique. Le pays s'est agrandi: la carte montrera cet agrandissement; il a dû céder des territoires importants: la carte encore indiquera cette diminution de puissance. De là découlent quantité de considérations économiques, financières et politiques, qui expliqueront bien des événements actuels.

Voilà la nouvelle orientation. Pour cela, qu'a-t-on fait? On a

publié des atlas historiques, des livres illustrés, des histoires suisses accompagnées de nombreux dessins, plans et cartes ; on s'est, en un mot, préoccupé d'intéresser l'enfant et de se mettre à son niveau ; et c'est un progrès scolaire énorme.

Les élèves de nos écoles aimeront cette histoire-là ; ils la comprendront, ils profiteront des leçons que donne sans cesse cette branche éminemment moralisatrice. Leur jugement sera exercé, leur esprit ouvert et ils deviendront plus tolérants.

G. AUBORT.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Substances alimentaires de provenance étrangère.

Tapioca. — Le manioc, arbuste de 3 mètres environ, cultivé au Brésil, à la Guyane, à la Réunion, dans la Nouvelle-Calédonie, produit des tubercules en forme de fuseaux qui atteignent parfois 1 mètre de long ; ils renferment une forte quantité de féculé, mélangée d'un suc laiteux et vénéneux dans le manioc amer et qui n'existe pas dans le manioc doux. Les tubercules de ce dernier, cuits sous la cendre ou dans l'eau, offrent quelque analogie avec le céleri en pommes.

C'est avec la farine du manioc amer qu'on prépare le tapioca. La première chose à faire est d'éliminer le principe vénéneux que contiennent les tubercules, pour cela on les pèle d'abord, simplement au couteau ; ce moyen un peu primitif ne déplaît pas à ceux qui l'emploient, ils ignorent encore que le temps est de l'argent, cela leur donne de la patience. Puis l'intérieur du tubercule est râpé ; la pulpe ainsi obtenue est lavée, pressée aussi longtemps que l'eau extraite est laiteuse ; quand elle est claire, le résidu ne contient plus la moindre trace de poison ; on songe alors à préparer le tapioca.

A cet effet, on chauffe une bassine de cuivre à 200°, la féculé encore humide y est déposée et se met en gros grumeaux en séchant ; on les brise pour obtenir le tapioca tel que nous le vendent les épiciers.

Sagou. — Cette substance, que nous utilisons pour des bouillies et des potages, est la moëlle du sagoutier, palmier surtout prospère à Madagascar et aux Moluques.

Cette moëlle est très abondante, riche en féculé ; on la délaie d'abord dans de l'eau froide, puis on la passe dans des tamis de crin pour la débarrasser de tous les débris ligneux provenant de l'abattage et de la coupe de l'arbre.

La pâte ainsi obtenue est égouttée à l'ombre, puis déposée en petites parcelles sur un tamis que l'on agite horizontalement jusqu'à en former des grains. On durcit ces grains en les chauffant sur une plaque de fer dont la température plus ou moins élevée produit à volonté du sagou blanc ou du sagou coloré.

A. DÉVERIN-MAYOR.

LE PREMIER ENSEIGNEMENT DU CALCUL¹

On se plaint parfois que les jeunes écoliers éprouvent peu de goût pour l'étude des nombres. Tantôt on en accuse le programme très limité qui ne permet pas assez de variété dans les exercices ; tantôt on s'attaque à la nature d'une science qui paraît aride à beaucoup. Rarement on s'en prend à soi-même de ce manque d'intérêt pour une branche d'étude importante entre toutes.

¹ Introduction à une série de leçons sur les nombres fondamentaux.

Nous voudrions dans deux ou trois articles essayer de montrer comment ce premier enseignement peut être à la fois intéressant et fructueux, et à quelles conditions il doit être soumis pour atteindre son but éducatif et pratique.

Comment rend-on intéressante l'étude des premiers nombres?

Remarquons d'abord que l'idée ou la notion de nombre se rattache à une multitude innombrable d'objets ; elle en constitue souvent un des éléments essentiels. C'est le cas, par exemple, des diverses valeurs, des distances dans l'espace et dans le temps, du mouvement, etc. Si ces objets sont intéressants par eux-mêmes, il est certain que la notion numérique qui s'y rattache offrira aussi quelque intérêt. Par conséquent l'étude des choses préparera l'étude des nombres, et celle-ci a d'autant plus de chance de réussir que la première aura été mieux faite. N'est-ce pas un des grands mérites du système fröbelien d'édifier par une étude méthodique d'objets simples, mais très diversement combinés, la science complète des premiers nombres et des formes fondamentales ? Nous ne devons pas nous étonner que l'enfant ait si peu de goût pour la connaissance des nombres abstraits, tandis que le mathématicien se passionne pour l'étude des formules et des équations hérissées de formules et de symboles. Pour le premier, le chiffre n'est qu'un signe sans réalité, sans valeur propre ; pour le second, les chiffres et les lettres sont les images exactes de quantités réelles déterminées ou non, dont la portée scientifique, pratique ou morale est suffisante pour captiver son attention.

L'art de l'enseignement consiste à faire naître chez l'enfant le même intérêt que celui que l'on trouve à l'état spontané chez le savant.

Dans l'enseignement de l'arithmétique, il faut donc choisir parmi les choses qui sollicitent la curiosité de l'enfant, celles qui, envisagées sous le rapport numérique, sont capables de l'émouvoir. Les questions à résoudre doivent nécessairement être réelles et concrètes, car ce n'est qu'à cette condition qu'elles pourront intéresser l'enfant. Le calcul abstrait n'interviendra que pour exprimer une notion générale ou pour faciliter et accélérer les opérations.

La connaissance des nombres résulte naturellement de l'analyse des choses et de leur comparaison au point de vue de la quantité ou de l'étendue. Mais, par ce fait, les leçons de choses ne sont pas et ne doivent pas être des leçons de calcul. Gardons-nous de confondre ce qui doit être distinct. Par une fréquente évaluation des quantités nous acquérons peu à peu une idée claire des nombres, mais nous ne parvenons à nous servir habilement de ceux-ci qu'après une gymnastique spéciale exercée directement sur les nombres abstraits. Le but que se propose un enseignement normal du calcul ne peut être atteint qu'en étant soumis à la marche générale suivante :

a) Etudier les choses qui intéressent l'enfant.

b) Mettre en relief l'élément numérique contenu dans celles-ci.

c) Choisir dans cet élément ce qui peut servir à l'étude proprement dite des nombres.

d) Grouper ces données et les coordonner en vue d'un enseignement méthodique. (*A suivre.*)

U. B.

ARITHMÉTIQUE

Calcul du pour $\%$. Nombres concrets.

Quel est le
bénéfice pour $\%?$

Questions.

Réponses.

1. Une douzaine de chaises qui avait coûté 60 fr. a été revendue 75 fr.	25
2. Un veau de 54 fr. a produit un bénéfice de 9 fr.	$16 \frac{2}{3}$
3. Un enfant gagne 50 centimes sur un lapin de 2 fr. 50.	20
4. On revend 1 fr. 20 la bouteille d'un vin acheté 0 fr. 80.	50
5. Un horloger revend 40 fr. une montre qui en a coûté 32.	25
6. Le même gagne 3 fr. 70 sur une montre qu'il avait payée 25 fr.	14.80
7. Un vin acheté 0 fr. 50 est revendu 0 fr. 62.	24
8. Un meuble revient à 75 fr., il est cédé au prix de 100 fr.	$33 \frac{1}{3}$
9. Une maison de 12,000 fr. est revendue 18,000 fr.	50
10. Un bœuf de 600 fr. est revendu 708 fr.	18
11. Un chapeau de 5 fr. est revendu 7 fr. 50.	50
12. Une étoffe de 12 fr. le mètre est revendue 15 fr.	25
13. Du café de 1 fr. 80 le kg. est revendu 2 fr.	$11 \frac{1}{9}$
14. Un moule de hêtre de 49 fr. est revendu 56 fr.	$14 \frac{2}{7}$
15. Une maison de 40,000 fr. est louée 2,800 fr.	7
16. Une vigne de 14,000 fr. a rapporté net 840 fr.	6
17. Un patron se fait payer 4 fr. 50 la journée d'ouvrier de 3 fr.	50
18. Un poulet de 1 fr. 50 est revendu 2 fr.	$33 \frac{1}{3}$
19. Un tas de foin acheté pour 700 fr. est revendu 756 fr.	8
20. Un q. m. de houille de 4 fr. 20 est revendu 4 fr. 80.	$14 \frac{2}{7}$

On se rend plus aisément compte de la valeur des expressions 2 p. $\%$, 4 p. $\%$, 5 p. $\%$, etc., en leur donnant une forme fractionnaire simplifiée :

Le $\frac{1}{100}$ pour cent d'un nombre quelconque en est le $\frac{1}{100}$,
» $\frac{2}{100}$ » » » $\frac{1}{50}$,
» $\frac{4}{100}$ » » » $\frac{1}{25}$,
» $\frac{5}{100}$ » » » $\frac{1}{20}$,
» $\frac{10}{100}$ » » » $\frac{1}{10}$,
» $\frac{20}{100}$ » » » $\frac{1}{5}$,
» $\frac{25}{100}$ » » » $\frac{1}{4}$,
» $\frac{50}{100}$ » » » la $\frac{1}{2}$,

Le 100 pour 100 est le nombre doublé.

Applications.

Combien faut-il revendre	qui a coûté	pour gagner	Réponses.
Un mouton	32 fr.	25 $\%$?	40 fr.
Un chapeau	8 »	20 »	9 fr. 60
Un moule de bois	36 »	10 »	39 fr. 60
Un bœuf	610 »	10 »	671 fr.
Une vigne	1,200 »	25 »	1,500 fr.
Une table	25 »	50 »	37 fr. 50
Un champ	750 »	4 »	780 fr.

<i>Combien faut-il revendre</i>	<i>qui a coûté</i>	<i>pour gagner</i>	<i>Réponses.</i>
Une génisse	250 fr.	20 %	300 fr.
Une maison	12,000 "	5 "	12,600 fr.
Une pièce de toile	120 "	10 "	132 fr.
Un mètre de drap	9 "	25 "	11 fr. 25
Un cheval	900 "	5 "	945 fr.
1 cent de fagots	15 "	20 "	18 fr.
Une montre	35 "	20 "	42 fr.
Un habit	45 "	20 "	54 fr.
Un char	170 "	10 "	187 fr.

Les questions peuvent aussi être faites de manière à obtenir la réponse par *soustraction*. Combien faut-il revendre un mouton qui a coûté 32 fr. si on perd 25 %. Réponse : 24 fr., etc.

C. KOHLHEIM.

GÉOMÉTRIE

Circonférence.

1. On demande combien il faudra de feuilles de tôle de 1,8 de long sur 1,43 m. de large pour fabriquer 36 bouts de tuyaux de 0,9 m. de longueur et de 0,15 m. de diamètre, en comptant une bande de 0,02 m. pour river les côtés ($\pi = 3,14$).

Réponse : 6 feuilles.

2. Un paquet de 50 échalas mesure 0,24 m. de diamètre. Combien faut-il acheter de paquets de fil de fer de 50 m. chacun pour lier 6550 échalas, en comptant 0,07 m. de fil de fer pour tordre les bouts du lien ?

Réponse : 5 paquets, pour 215,888 m.

3. Un chapeau aux ailes circulaires mesure 0,35 m. de diamètre. Combien faudra-t-il de pièces de lacets de 12 m. pour border 15 douzaines de chapeaux ?

Réponse : 16 $\frac{1}{2}$ pièces.

E. M.

4. L'horloge de Saint-Pierre à Zurich est pourvue de quatre cadans de 8,70 m. de diamètre. Quel chemin la grande aiguille parcourt-elle en une heure, et à quelle distance sont les traits marquant les minutes ? ($\pi = 3,1416$.)

Réponses : 27,332 m.; 0,455 m.

5. La grande horloge monumentale de la gare de Lyon, à Paris, a un cadran de 6 m. 40 de diamètre. a) Quel est le contour? b) Quel est l'espace qui sépare les signes des heures et ceux des minutes? c) A quelle distance l'horloge est-elle posée au-dessus du sol, sachant que cette distance est égale à 10 fois la longueur de la grande aiguille? Rép.: a) 20,106 m.; b) 1,675 m.; 0.335 cm.; c) 32 m.

U. B.

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'un litre de vin.

M. Abram possède une vigne qui a la forme d'un trapèze dont les dimensions sont : bases, 45 m. et 73,8 m.; hauteur, 81 m. Il l'a payée 18 fr. la perche, soit 9 m², et compte l'intérêt du prix d'achat à 4 $\frac{1}{4}$ %. Cette vigne étant franche de dettes, son propriétaire paie à l'Etat un impôt de f. 1,30 p. % et à la commune f. 0,80 par franc dû à l'Etat.

La culture a exigé 36 m³ de fumier à f. 12,40 le m³ pour une durée de 2 ans : 12 journées d'hommes à f. 2,10 pour tailler, porter la terre, arracher les échalas et provigner; 21 journées d'hommes à f. 2,30 pour porter le fumier et faire le premier fossoyage; 14 journées de femmes à f. 1,30 pour effeuiller; 14 journées d'hommes à f. 2,20 pour reterser et maintenir la vigne jusqu'à la vendange;

1700 échalas à f. 35 le % et pour f. 28 de paille. Les frais de sulfatage se sont élevés à f. 0,02 par perche.

La vendange a duré 2 jours pendant lesquels on a employé 2 hommes et 4 femmes. Chaque homme recevait f. 3 par jour et chaque femme f. 1,40. Les frais de nourriture, pendant les divers travaux de l'année, se montent à f. 2,10 par journée d'homme et à f. 1,30 par journée de femme.

La vigne a produit 6 *bossettes* de vendange de 900 l. chacune, dont $\frac{1}{10}$ doit être déduit pour le marc. Le pressurage a coûté f. 0,20 par brantée de moût de 50 l.; le transport de la vendange f. 1,50 par *bossette*. Les autres produits, tels que marc, sarments, sont comptés à f. 26. Quel est, d'après les données qui précédent, le prix d'un litre de vin ? Réponse : *le litre revient à f. 0,214.*

CH. KOHLHEIM.

Noms locaus¹.

(A propos de quelques lignes de MM. Magnin, *Educateur* du 30 mars.)

1^o Le doyen Bridel dit, dans son pittoresque *Glossaire des patois de la Suisse romande* (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, tome XXI, 1861) :

Pohi, v. Gravir une montagne, faire monter les troupeaux sur les Alpes (suit une brève dissertation sur l'étimologie, douteuse, de ce mot).

Pohia, dimin. *pohietta*, s. f. Montée rapide, éminence; époque de l'alpage (Fribourg).

Dans le second sens indiqué, ces mots sont encore employés en Gruyère, dans la chaîne Molézon-Naye et probablement dans une partie des Alpes vaudoises; on les a même francisés, et, à Châtel-Saint-Denis comme à Bulle, on ne désigne guère la montée à l'alpage, en mai, sous un nom autre que celui de « la poiée ».

Au sens de *montée rapide*, je ne sache pas qu'une forme quelconque de ces mots soit encore usitée dans notre pays. En revanche, plusieurs localités possèdent des Poyet, Poyat, etc., et j'imagine que ce nom désigne toujours un chemin rapide. Dans le seul cas où j'ai constaté la chose de mes yeux, on a si bien perdu de vue le sens de cette désignation, que l'on écrit l'Apoyat.

Tous ces mots doivent être rapprochés sans doute du verbe *apuyer*, ainsi que du fameux *Puy* de l'Auvergne (Puy-de-Dôme, etc.). Et cette dernière forme nous conduit à la seconde des étymologies indiquées par le doyen Bridel : « *podium*, qui, dans la basse latinité, signifie *un lieu élevé, un tertre, une coline* ».

2^o Notre canton abonde en *Bugnons* et *Bugnions*, gens et lieus; et il faut probablement rapprocher de ces noms, quant au sens, tous ceux qui leur ressemblent : la *Bugnazz*¹, des Monts de Pully, le pâturage de *Bougnazz*², sur le versant valaisan des Muverans, etc.

Dans la Haute-Broye, le mot *bugnon* s'emploie, comme nom commun, pour désigner certaines sources, particulièrement celles où l'eau sourd au fond d'un trou naturel ou artificiel. D'autre part, le doyen Bridel fait suivre de la mention : (Alpes) une définition un peu différente : *Bougnot*, fontaine à fleur de terre. *Bougnon*, ouverture pour faire sortir l'eau du réservoir.

3^o Faut-il rapprocher le mot *cotter*, indiqué par MM. Magnin, de *cotterd*, que notre auteur définit : « coterie, réunion de quelques personnes, sur le soir, pour causer (Vaud) » ? Si ce nom propre désigne la place d'un village, le hameau central de quelque commune aux maisons éparses, cela me paraît ne faire aucun doute.

Le nom commun est encore fréquent dans nos Alpes vaudoises, ainsi que le

¹ Simplifications de la *Société suisse de réforme orthographique*, portant sur l'x final, les traits d'union, les consones redoublées, l'y, ph, th, ch et rh.

² Je laisse de côté pour le moment l'intéressante question des terminaisons en az et en oz, quite à y revenir plus tard.

verbe *cotterger* (*cotterdji* ou *cotterdzi*). Et ceux qui les ont savourées m'en voudraient de ne pas recommander ici les charmantes pages qu'Eug. Rambert consacre, dans sa *Bibliothèque à la montagne* (Récits et croquis, p. 200 et suiv.), à « ces places dans le village qui, de temps imémorial, ont servi de rendez vous. » Le premier qui s'y assoit ne tarde pas à être suivi d'un second, et bientôt un groupe se forme. Ces réunions, qui ont lieu sans convocation ni invitation, « c'est le *coterd* ».

4^e Force m'est d'être plus bref au sujet des trois autres questions posées par MM. M.; car je n'ai jamais rencontré les noms de *Ouriette*, *Lerette* et *Neppens*, et ne suis nullement documenté à leur endroit. Tout au plus me croirai je autorisé à rapprocher le premier du patois *oura* : vent, orage; et à voir dans le second un dérivé de *levet*, que Bridel a recueilli à Montrenx au sens de « citise », cet arbre croissant spontanément sur les terrains calcaires de nos Alpes, et peut être du Jura.

Me permétra-t-on de remercier ici personnellement MM. M. d'avoir soulevé cette question de l'origine des « noms locaus » ?

Voici bien des années, en effet, que je consigne des notes au sujet de ces *lieus dits*⁴; mais, pensant que semblables recherches n'étaient de nature à intéresser que quelques amateurs de curiosités linguistiques, je me suis borné jusqu'ici à recueillir les renseignements qui me tombaient sous la main, sans apporter à cette besogne l'esprit de suite et la précision des investigations qui seuls permettraient d'établir une liste un peu complète des noms en question, avec toutes les données susceptibles d'en faciliter une étude au point de vue étymologique. Le moment serait-il venu de faire davantage ?

D'autre part, un travail de ce genre n'est guère possible que si l'on est nombreux à s'y consacrer, puisqu'on ne peut, comme pour les noms de lieux dits historiques, puiser la plupart des renseignements nécessaires dans les chroniques ou autres documents anciens : celui ou ceux qui en prendraient l'initiative, soit pour la Suisse romande entière, soit en se restreignant au territoire [d'un canton, auraient donc, comme les auteurs du futur *Glossaire des patois romands*, à s'attacher des collaborateurs locaus ausquels ils envieraient, de temps à autres, un questionnaire portant sur telle ou telle partie du sujet.

S'il se trouvait un certain nombre d'instituteurs pour souhaiter qu'une œuvre semblable soit entreprise, c'est avec le plus grand plaisir que je leur offrirais ma collaboration de filologue amateur. Mais il faudrait tout d'abord acquérir la certitude que les résultats en intéresseraient une fraction assez nombreuse du public.

Rien n'empêche d'ailleurs de commencer plus modestement; et je serais reconnaissant aux collègues qui voudraient bien, de la campagne surtout, me faire tenir les renseignements qu'ils sont dans le cas de recueillir, et les hypothèses dont ils estiment qu'on puisse tirer quelque chose.

ED. VITTOZ.

⁴ C'est ainsi que les filologues désignent les noms de hameaux, de champs, de domaines assez peu connus pour qu'on soit obligé d'user de la formule : dans la commune d'Oron au *lieu dit* « en Pâquis », ou de telle autre analogue.

Important pour les personnes Sourdes. Les Tympons artificiels en or de l'Institut Hollebeke, sont reconnus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fonds permanent, soutenu par les dons de patients reconnaissants, autorise le dit Institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

VAUD

Service de l'instruction publique.

ECOLES PRIMAIRES

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS. — **Le Mont sur Lausanne.** Ecole mixte du *Grand-Mont*, fr. 1400. 30 avril à 6 h. — **Lutry.** Fr. 1700 pour toutes choses. 30 avril à 6 h. — **Montreux (Les Planches).** Deux places au concours : fr. 2300 pour toutes choses. 30 avril à 6 h. — **Les Clées.** Fr. 1400. 30 avril à 6 h. — **Fontanezier.** Fr. 1400. 30 avril à 6 h. — **Marnand.** Fr. 1400. 30 avril à 6 h. — **Ormont-Dessous (Les Mosses).** Ecole mixte, fr. 1400. 30 avril à 6 h. — **Rivaz.** Fr. 1400, éclairage électrique gratuit. 30 avril à 6 h.

RÉGENTES. — **Aubonne.** Fr. 1000. 30 avril à 6 h. — **Avenches.** Fr. 1000 jusqu'à augmentation de fr. 1200. 30 avril à 6 h. — **Baulmes.** Fr. 900. 30 avril à 6 h. — **Bursins.** 2^e école mixte, fr. 900. 30 avril à 6 h. — **Cheseaux.** 2^e école mixte, fr. 900. 30 avril à 6 h. — **Vevey.** Fr. 1600 pour toutes choses. 30 avril à 6 h. — **Villars-Lussery.** Fr. 900. 30 avril à 6 h. — **Oppens.** Ecole semi-enfantine, fr. 500. 30 avril à 6 h. — Ecole enfantine et d'ouvrages. — **Crans.** Fr. 500. 23 avril à 6 h. — **Lutry.** Fr. 900. 30 avril à 6 h

Une famille bien recommandée à Huttwyl, recevrait des jeunes demoiselles pour apprendre la langue allemande. Donnent volontiers des renseignements : MM. Stucki, instituteur de l'Ecole supérieure, à Berne, et Ulli, maître secondaire, à Huttwyl.

ÉCOLES NORMALES

Tous les ouvrages et fournitures pour la rentrée des classes sont en vente à la

Librairie F. ROUGE

  rue Haldimand, 4, LAUSANNE

COURSES SCOLAIRES

Restaurant de Tempérance

en face de l'église St-Laurent

LAUSANNE

Restauration chaude et froide à toute heure. — Thé, café, chocolat, pâtisserie. — Boissons non alcooliques à choix. — Grande salle indépendante.

E. BADAN.

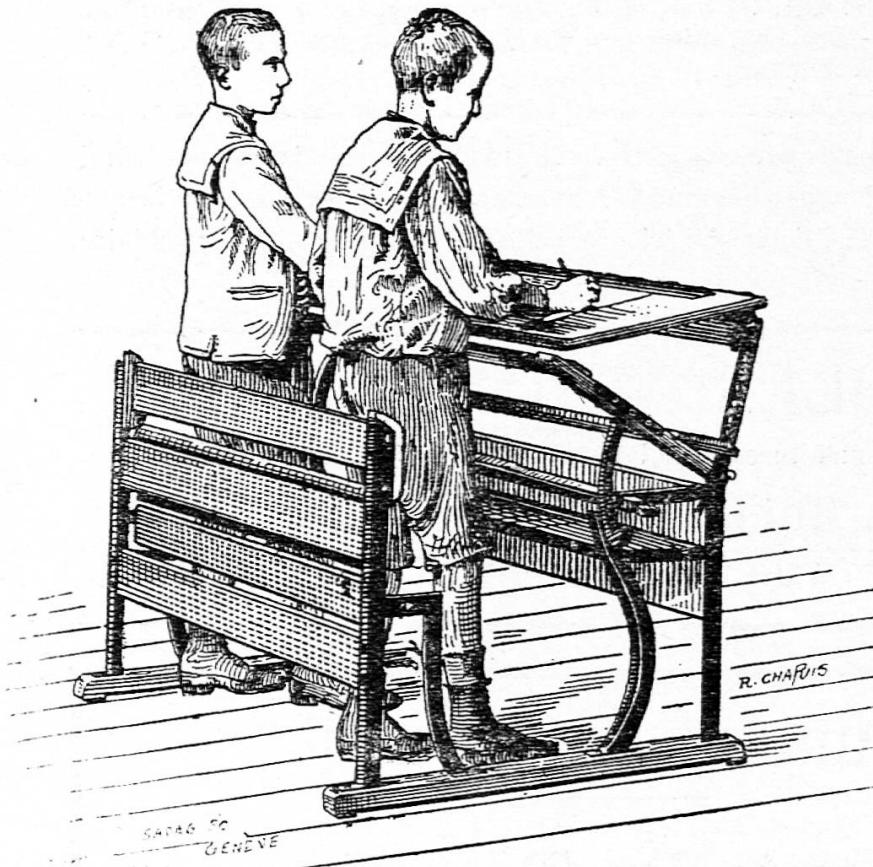
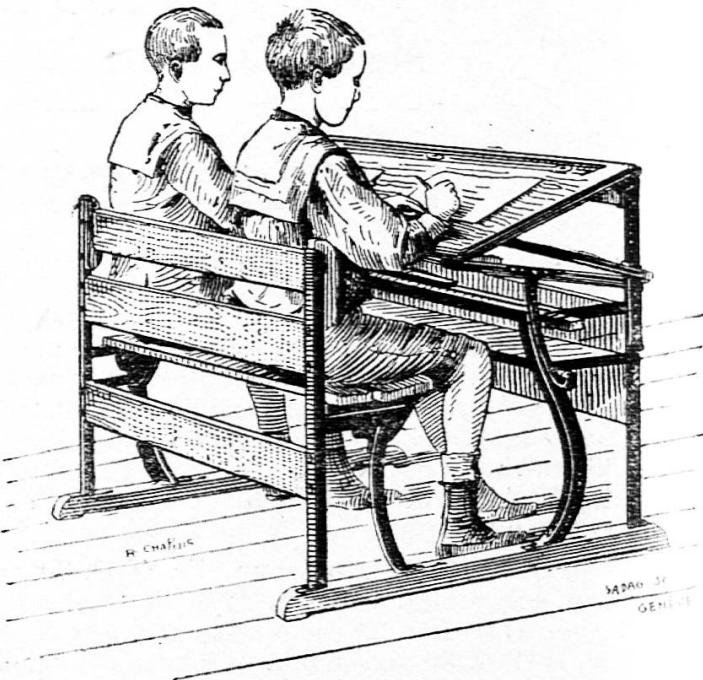
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrant aucun déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvenients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

**Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE**

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

**Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50**

**Même modèle avec chaises
47 fr. 50**

*Attestations et prospectus
à disposition.*



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1899. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. EXP. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.
Chemises flanelle, chemises Jaeger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour
bibliothèques populaires.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares

depuis 10 francs.

Mandolines

depuis 16 francs.

Zithers

en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure et garantie

à des prix défiant la concurrence.

ECHANGE - LOAN - ACHAT

Instruments d'occasion et neufs au bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUE DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FŒTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII^e ANNÉE — N° 18.

LAUSANNE — 4 mai 1901.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR· ET ·ÉCOLE· REUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gailland**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.

PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & C^e
Lausanne.

R. LUGON 1898

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgurin, L., inst., Genève.
Pesson, Ch., inst. Genève.

Jura Bernois.

MM. **Chatelain**, G., inspect., Porrentruy.
Mercerat, E., inst. Sonvillier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Schaller, G., direct., Porrentruy.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienna.

Neuchâtel.

MM. **Thiébaud**, A., inst., Locle.
Grandjean, A., inst., Locle.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.

Fribourg.

M. **Genoud**, Léon, directeur, Fribourg.

Valais.

M. **Blanchut**, F., inst., Collonges.

Vaud.

MM. **Cloux**, F., Essertines.
Dériaz, J., Dizy.
Cornamusaz, F., Trey.
Rochat, P., Yverdon.
Jayet, L., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Failletta, G., Gimel.
Briod, E., Fey.
Martin, H., Lausanne.
Magnin, J., Préverenges.

Suisse allemande.

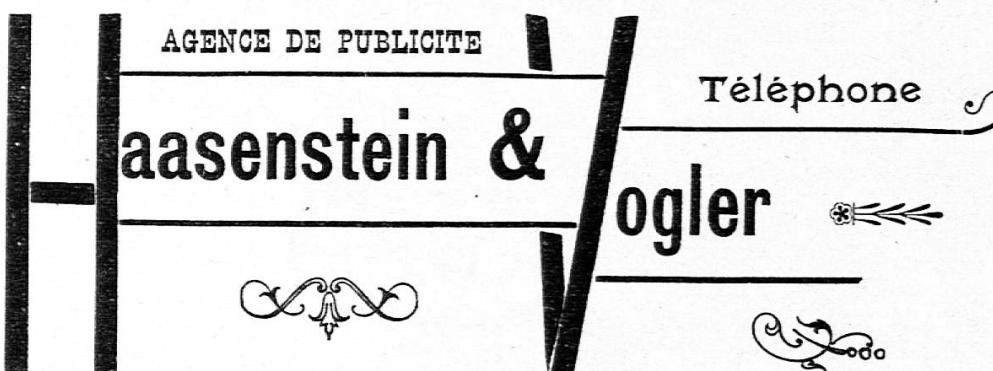
M. **Fritschi**, Fr., président du *Schweiz. Lehrerverein*, Zurich.

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Ruchet**, Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.
Gagnaux, L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.
Burdet, L., instituteur, vice-président, Lutry.

MM. **Perrin**, Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Sonnay, adjoint, secrétaire, Lausanne.



Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**, de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

EN SOUSCRIPTION
à la Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Indispensable à tous les membres du corps enseignant

Vient de paraître :

LE TOME IV (Lettre E-G)

DU

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES

EN SEPT VOLUMES

Le **Nouveau Larousse illustré** est rédigé par des écrivains et des savants éminents. Il donne l'**essentiel** pour toutes les branches des connaissances humaines : Histoire, — Géographie, — Biographie, — Mythologie, — Sciences mathématiques, — Sciences physiques et naturelles, — Chimie, — Médecine, — Economie rurale, — Pédagogie, etc.

Le **Nouveau Larousse illustré** est illustré **de milliers de gravures** qui complètent le texte et le rendent plus compréhensible. Des **tableaux synthétiques** et de **magnifiques planches en couleurs** facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des **cartes** en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

Le **Nouveau Larousse illustré** est d'une incontestable supériorité sur toutes les encyclopédies parues jusqu'à ce jour.

La modicité du prix de souscription et les facilités de paiement le mettent à la portée de tous.

◆◆◆ PRIX DE LA SOUSCRIPTION : ◆◆◆

Fr. 190.— en fascicules, séries ou volumes brochés.

Fr. 225.— en volumes reliés demi chagrin.

Facilité de paiement : Remboursements mensuels de **5 francs**.

Vient de paraître : HENRI SENSINE. — **Chrestomathie française du XIX^e siècle.** — **Prosateurs.** — Deuxième édition revue et augmentée. — Broché, 5 fr. Relié, 6 fr.

A L'INDUSTRIE SUISSE

Téléphone 305

4, Grand Pont 4, LAUSANNE

Téléphone 305

Les plus vastes magasins de confections pour hommes

Propriétaire JEAN STORRER

lequel avise son estimée clientèle, ainsi que les lecteurs de cette annonce, que le choix pour la saison d'été est au complet. — Favorisez l'industrie du pays. — Beau choix de draperie pour vêtements sur mesure.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par A. CORBAZ

pour enfants de 7 à 13 ans, 3 séries cartonnées de 2 années d'études.

Calcul écrit (3200 questions)

1 ^{re} série, <i>Livre de l'élève</i>	—.70	1 ^{re} série	—.60
2 ^e " "	—.90	2 ^e "	—.80
3 ^e " "	1.20	3 ^e "	—.90

Calcul oral (3700 questions)

Livre du maître (Calcul écrit, calcul oral et solutions).

1^{re} série, 1.— ; 2^e série, 1.40 ; 3^e série, 1.80.

Cours de Langue allemande

par A. LESCAZE,

Maitre d'allemand au Collège de Genève.

Premières leçons intuitives d'allemand	—.75
Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie	1.50
" " 2 ^e "	2.75
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, auf grundlage der Anschauung.	3.—

Ouvrages adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève et par plusieurs écoles des cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1858

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre : conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.